



CUPE-SCFP



Le 20 mai 2008

Le très honorable Stephen Harper
Premier ministre du Canada
Cabinet du Premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0A2

Télécopieur : 613-941-6900
Courriel : pm@pm.gc.ca

Monsieur le Premier Ministre,

En raison des meurtres incessants de dirigeants syndicaux, de militants des droits de la personne et de leaders de la société civile et à la lumière des révélations récentes sur la possibilité de sanctionner des meurtres par de simples amendes, nous exigeons que vous mettiez fin aux négociations de libre-échange avec la Colombie.

Comme dirigeants des quatre plus grands syndicats du secteur public au Canada, qui représentent un million de travailleurs des services publics partout au pays, nous condamnons les meurtres incessants de militants syndicaux en Colombie. Nous vous prions, d'autre part, d'insister vivement auprès du gouvernement de Colombie pour qu'il assure immédiatement la protection des personnes menacées et qu'il traduise en justice les auteurs de ces meurtres.

Nous avons été atterrés d'apprendre, la semaine dernière, que la vie des syndicalistes pouvait se monnayer comme une simple marchandise dans les négociations en cours avec le gouvernement de la Colombie.

Nous prenons donc l'initiative exceptionnelle de vous écrire et d'émettre une déclaration conjointe sur la possibilité que les négociateurs canadiens acceptent que le gouvernement colombien dépose un montant d'argent symbolique dans un « fonds de coopération » lorsqu'un syndicaliste colombien sera assassiné.

Cette proposition atteint des sommets d'infamie. Il est inacceptable que votre gouvernement poursuive des discussions de libre-échange avec un pays qui ose suggérer une telle marchandisation de la vie humaine. La poursuite des négociations dans de telles conditions est indigne d'une démocratie qui se dit vraiment équitable et humanitaire.

Nous sommes d'accord avec ceux qui dénoncent l'idée de payer une simple amende pour un assassinat, comme s'il s'agissait d'une contravention de stationnement. Ce procédé est non seulement non négociable, il constitue également une violation inadmissible des principes de toute démocratie.

.../2

Des enquêtes montrent que la Colombie est parmi les pires pays au monde en ce qui a trait aux violations des droits de la personne. En effet, le gouvernement a toléré le meurtre de 78 syndicalistes en 2006, de 37 autres en 2007 et de 13 déjà depuis le début de l'année. Nous vous exhortons à condamner publiquement le gouvernement de la Colombie pour son incapacité à protéger adéquatement ses citoyens et à traduire les meurtriers en justice.

Nous appuyons l'appel lancé par le Nouveau Parti démocratique et le Congrès du travail du Canada en faveur d'une campagne publique exigeant la suspension des négociations de libre-échange avec la Colombie. À l'instar du NPD et du CTC, nous avons, à maintes reprises, invité votre gouvernement à cesser les négociations avec la Colombie tant que ce pays tolérerait les violations des droits de la personne et les meurtres de militants.

Au nom d'un million de travailleurs canadiens du secteur public, nous vous prions encore une fois de suspendre les négociations tant que la Colombie permettra que l'on bafoue les droits de la personne et que l'on assassine impunément des dirigeants syndicaux et des leaders de la société civile.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

DENIS LEMELIN

Syndicat des travailleuses et des travailleurs des postes (STTP)

PAUL MOIST

Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)

JAMES CLANCY

Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public (SNEGSP)

JOHN GORDON

Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC)

c.c. Dr. Álvaro Uribe Vélez, président de la Colombie
Maxime Bernier, ministre des Affaires étrangères
Jean-Pierre Blackburn, ministre du Travail
David Emerson, ministre du Commerce
Ken Georgetti, président du Congrès du travail du Canada